

PROJET DE FONCTIONNEMENT



Nom du LAEP : **La Pause Parent'Fants**

Gestionnaire :

**CIAS du Pays de St Gilles
Croix de Vie Agglomération**

Période contractuelle : 2024-2029

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE

Données administratives :

Nom de la structure : La Pause Parent'Fants

Coordonnées : CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant – CS 63669 – Givrand – 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Nom des accueillants : Christel GUENIAU, responsable et accueillante

Céline SIRE, accueillante

Téléphone : 06.73.28.90.67

Adresse Mail : laep@payssaintgilles.fr

Coordonnées du gestionnaire : CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant – CS 63669 – Givrand – 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone : 02.51.55.55.55

Nature juridique : EPCI

Personne référente : Stéphanie GILLIER

Adresse Mail : s.gillier@payssaintgilles.fr

Adresse site Internet : www.payssaintgilles.fr (menu : Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Date d'ouverture du LAEP : 4 septembre 2017

Contractualisation d'une Convention Territoriale Globale intégrant le LAEP : oui

Période contractuelle : 2022-2029

Collectivité signataire : CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

Nombre d'Etp postes accueillants LAEP : 0.90 Etp (0.5 pour la responsable/accueillante et 0.4 pour la seconde accueillante)

Champ territorial du LAEP : les 14 communes de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles

1 – Anamnèse

2014-2016 : participation de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie à des actions de parentalité (Samedi pour nous, k-fé poussettes), diagnostic de territoire réalisé par le cabinet d'études CERISE, demandes des familles/création de temps d'accueil autour de la parentalité.

2016 : validation par le bureau communautaire, après évaluation des besoins des familles, de la mise en œuvre d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

2017 : 4 septembre 2017 ouverture du Lieu d'Accueil Enfant Parent

2 – Projet initial

Le projet est effectif sur 3 temps d'accueil par semaine dans des locaux communautaires : Saint Hilaire de Riez (mardi après-midi), Brem sur Mer (jeudi après-midi) et Coëx (1 samedi/2 matin). Un temps administratif et de permanence téléphonique est également prévu le lundi après-midi.

Au niveau personnel, il est prévu 2 agents à temps non complet : une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) accueillante et responsable du service ainsi qu'un agent accueillant. Une formation initiale doit être suivie avec le CNFPT ou un autre organisme de la CAF de Vendée. Cette formation a pour visée de conforter les connaissances et compétences nécessaires à la prise de fonctions.

Fermeture du dispositif pendant les vacances scolaires car certains locaux sont utilisés également par les accueils de loisirs.

Utilisation du véhicule et du matériel du RAM de l'EJE référente.

Les partenaires

Partenaires financiers : CAF et MSA

Partenaires sociaux : PMI, CAF et travailleurs sociaux

Partenaires internes : Relais Assistants Maternels (RAM), multi accueils communautaires, services petite enfance du territoire, services communautaires (communication, RH, finance, ...), accueils loisirs et péri-scolaires du territoire.

Les modalités de fonctionnement

Le dispositif est itinérant sur 3 communes du territoire au sein de locaux communautaires (salle petite enfance du RAM à St Hilaire, accueil loisirs à Brem et multi accueil à Coëx). Ces lieux sont répartis géographiquement sur le territoire afin d'offrir au public une proximité de service.

La Pause Parent'Fants est fermée pendant les vacances scolaires

L'organisation hebdomadaire se présente ainsi :

	Lundi	Mardi	Jeudi	1 samedi /2
Matin				Heures d'ouverture au public 9 h – 12 h Préparation débriefing et rangement 1/2 h
Après-midi	Travail administratif Permanence téléphonique 14 h - 17 h	Heures d'ouverture au public 14 h – 17 h 30 Préparation débriefing et rangement 1 h	Heures d'ouverture au public 14 h – 17 h 30 Préparation débriefing et rangement 1 h	

Les moyens humains

Nom - Prénom	GUENIAU Christel	SIRE Céline
Date d'embauche	01/09/2017	01/09/2017
Formation initiale (diplômes)	DE Educateur de Jeunes Enfants	Expérience petite enfance
Existence d'une fiche de poste	Oui	Oui
Statut - Temps de travail	40 %	30 %
Formation continue	Oui	Oui

Les deux accueillantes sont simultanément présentes à chaque séance. Aucun bénévole ne participe.

L'itinérance

Le véhicule et le matériel du RAM sont utilisés pour répondre à l'itinérance. Chaque lieu d'activité du LAEP se situe à environ ¼ h du siège social.

Supervision/Formation

Depuis 2018, chaque année, 14 heures sont consacrées à l'analyse de la pratique/supervision. Elle est assurée par Catherine CHAMPAIN, psychologue clinicienne, psychothérapeute. Les 2 accueillantes se rendent à Talmont St Hilaire dans les locaux de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral et partagent cette intervention avec les professionnelles du LAEP La Marelle.

3 – Objectifs, missions et accueil du LAEP

Ses objectifs :

- conforter la relation parent/enfant en valorisant le rôle et les compétences des parents,
- favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant en permettant la mise en évidence de ses compétences,
- prévenir l'isolement social de certains parents,
- proposer un lieu "tiers intermédiaire" permettant aux enfants une socialisation et le passage d'un monde encore familial à un monde social.

Ses missions :

La Pause Parent'Fants :

- accueille chaque famille dans le respect de son histoire, sa culture, sa différence,
- propose un espace convivial de rencontres adultes/enfants,
- favorise la socialisation de l'enfant par le jeu,
- accompagne les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants en privilégiant l'expression comme support à la relation,
- crée du lien social en favorisant les échanges entre les familles et rompt l'isolement géographique, social ou familial.

Modalités et conditions d'accueil

Depuis le 4 septembre 2017, le Lieu d'Accueil Enfant Parent est ouvert et accueille les familles de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il s'adresse aux enfants âgés jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent et aux futurs parents.

Cet espace est un lieu convivial, anonyme, gratuit qui accueille de manière libre et sans inscription préalable.

Afin d'assurer un accueil de qualité, le nombre de familles accueillies est limité à 12. Les arrivées sont échelonnées, sans heure d'arrivée ou de départ fixe.

4 – Evaluation et évolution pour la période 2017-2019

Modification des horaires d'accueil en 2018 :

Deux après-midis de 14 h à 17 h 30 ainsi qu'un samedi matin sur deux étaient proposés. Suscitant l'intérêt des familles, la fréquentation du service n'a cessé d'augmenter avec une forte affluence à partir de 16 h. Afin de préserver une qualité d'accueil et répondre à la demande des parents, les horaires d'accueil au public ont été modifiés, après avenant au règlement de fonctionnement.

Par ailleurs, pour une meilleure lisibilité et compréhension des usagers, la périodicité d'un samedi sur 2 a également été modifiée pour le samedi des semaines impaires.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						Multi accueil Coëx Semaines impaires 9 h – 12 h 30
Après-midi		RAM St Hilaire de Riez 14 h - 18 h		Accueil loisirs Brem sur Mer 14 h – 18 h		

Analyse et perspectives sur cette période

La Pause Parent'Fants semble répondre à une réelle attente des parents : se retrouver avec son enfant mais aussi d'autres adultes dans une structure où l'on peut se poser, jouer, passer un bon moment, échanger, s'exprimer librement. Lors de chaque demi-journée, en plus de l'aménagement (espace bébé, coins dinette, garage, lecture... espace de psychomotricité), des jeux ainsi qu'une activité sont mis à disposition des parents. En parallèle de ces temps de rencontre, il a été proposé aux familles de participer à des conférences, à des spectacles, séances de cinéma, organisés en partenariat avec les collègues du RAM.

Les familles souhaitent rencontrer d'autres parents, échanger, partager leurs expériences, trouver des informations, avoir des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'éducation, la santé, le bien-être de leur(s) enfant(s), les structures et activités existantes pour la petite enfance. L'accueil libre, sans inscription et gratuit avec une écoute professionnelle bienveillante est très largement apprécié et qualifié d'unique par les usagers.

Les jeunes parents qui fréquentent le service sont très souvent des personnes qui s'installent en Vendée, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles, pour des raisons professionnelles. Souvent, ils se retrouvent seuls, sans réseau familial ou amical et le LAEP leur a permis de créer du lien, de rencontrer d'autres parents avec lesquels ils peuvent échanger voire sympathiser. Il est plus difficile de toucher les familles du rétro-littoral qui ont une méconnaissance de ce service et disent souvent « ne pas avoir besoin, ayant leur réseau familial ou amical ».

Il en est de même pour l'accueil des jeunes femmes enceintes ou futurs parents qui n'ont aucune connaissance de ce dispositif. Comment communiquer l'existence de ce service et par quel réseau ?

La fréquentation régulière du LAEP nécessite une importante communication de ce dispositif : distribution de flyers dans les mairies, PMI, CAF, sites de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de vie... Pour une meilleure identification du service, une publicité dans les

abribus pourrait être installée afin d'informer l'ensemble de la population. Par ailleurs, une page Facebook pourrait être créée, ce qui permettrait également de communiquer sur les actualités de La Pause Parent'Fants.

Quant aux horaires de fonctionnement, les parents ont pu exprimer le souhait, dans l'intérêt de l'enfant, de la mise en place d'une matinée d'accueil. En effet, de nombreuses familles évoquent la difficulté de venir en début d'après-midi, en raison de la sieste de leur enfant et la présence des

plus grands après 16 h 30.

Suite à ces premières années de fonctionnement, la convention d'objectifs et de financement a été renouvelée pour la période de 2020 à 2024.

5 – Bilan 2020-2024

En 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'activité et le fonctionnement de La Pause Parent'Fants. Les familles n'ont pas pu fréquenter la structure aussi souvent qu'elles l'auraient souhaité. Même si l'anonymat a été respecté, autant que faire se peut, la Covid-19 a nécessité la mise en place d'une fiche d'inscription et de réservations qui a eu une incidence sur la fréquentation.

Lors de la 1ère période de confinement, le LAEP a été fermé avec maintien de permanences téléphoniques et réponses aux mails.

Puis il y a eu réouverture des temps d'accueil uniquement sur les site de St Hilaire de Riez, sur inscription proposant 2 temps d'accueil (10 personnes maximum) sur chaque demi-journée afin de répondre à un plus grand nombre de familles.

Reprise de l'itinérance à la rentrée 2020 sur les 3 communes avec un accueil de 20 personnes maximum.

En novembre 2020, les contraintes sanitaires ont conduit à réduire de nouveau les accueils sanitaires sur 2 sites, les mardi et jeudi sur St Hilaire et le samedi à la micro-crèche de Coëx.

Il a été observé à cette période une baisse de la fréquentation des grands-parents auxquels les petits enfants n'étaient plus confiés et une augmentation de parents en congé parental ou en position de télétravail qui se retrouvaient encore plus isolés.

En 2021, durant le 1^{er} semestre, l'itinérance ne s'est effectuée que sur 2 sites, mardi et jeudi à Saint Hilaire de Riez et le samedi à Coëx et toujours limité à 10 personnes par groupe.

Ouverture exceptionnelle également une semaine pendant les vacances de printemps pour mieux accompagner les familles pendant cette pandémie.

A la rentrée 2021, reprise de l'itinérance sur les 3 sites, sur inscription et application du protocole sanitaire.

En raison de la situation sanitaire, le fonctionnement du service n'a donc pas pu correctement répondre à l'ensemble des familles. Seuls les parents connaissant le dispositif sont venus plus nombreux mais l'accueil de nouvelles familles a été plus difficile.

En 2022, l'accueil s'est effectué sur les 3 sites, toujours sur inscription et dans la limite de 20 personnes présentes (adultes et enfants) dans le respect des « gestes barrières » puis en septembre, peu à peu, le fonctionnement a pu reprendre selon les conditions prévues par le règlement.

Durant cette année, la fréquentation a été très variable, très satisfaisante sur le site de St Hilaire de Riez mais très moyenne sur les 2 autres lieux.

Les causes évoquées ont été multiples :

- des rencontres proposées l'après-midi pendant le temps de sieste des enfants,

- les besoins qui diffèrent entre le rétro-littoral et le littoral,
- la crise sanitaire qui a provoqué plusieurs fermetures, ce qui a eu un impact sur la pérennité de la fréquentation de certaines familles,
- pas d'offre le mercredi.

Par ailleurs, le secteur nord-est du territoire n'est pas pourvu en temps d'accueil.

Face à ces constats, une réflexion a été menée autour de nouvelles modalités d'accueil. Il a été alors proposé d'expérimenter un nouveau fonctionnement pendant 6 mois. Le changement retenu concerne les lieux et certains horaires sans diminuer l'offre au public et de plus sans aucune incidence budgétaire.

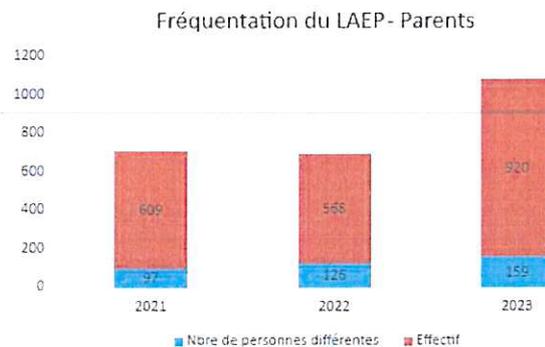
En 2023, l'accueil s'est donc effectué sur 5 sites afin d'être au plus près des familles, mieux répondre à leurs attentes et aussi couvrir l'ensemble du territoire :

Lieux	Horaires
Relais Petite Enfance Saint Hilaire de Riez	Tous les mardis de 14 h à 18 h
Espace Vie et Loisirs Brem sur Mer	Tous les jeudis des semaines impaires De 14 h à 18 h
Micro-crèche Coëx	Tous les samedis des semaines impaires De 9 h à 12 h 30
Pôle associatif Brétignolles sur Mer	Le 1er mercredi du mois (semaines paires) De 9 h à 12 h 30
Espace Clémenceau Commequiers	Le 2ème mercredi du mois (semaines paires) De 9 h à 12 h 30

En septembre 2023, le bilan est très positif.

Ces modifications ont permis :

- une augmentation de la fréquentation (+ 60 %), une moyenne de 20 personnes accueillies le mercredi matin,

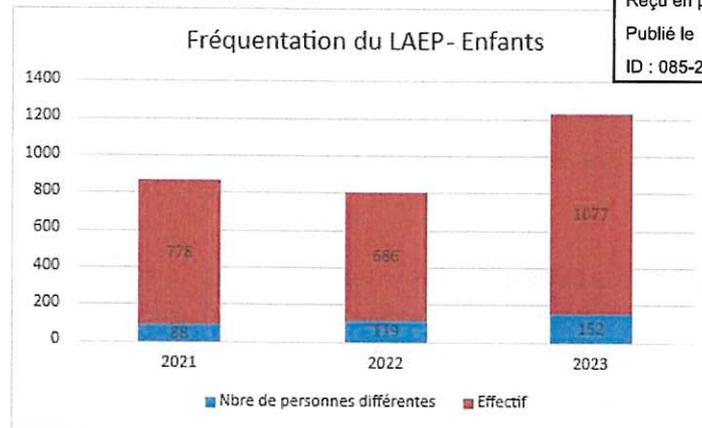


Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE



- une meilleure réponse à l'ensemble des familles du territoire (10 familles de Commequiers en 2023, 0 en 2022),
- l'accueil le mercredi de parents qui travaillent à temps partiel et de fratries (bébé et enfant scolarisé)

Cependant ce fonctionnement doit être repensé et évoluer pour encore mieux répondre aux attentes et besoins des familles. De plus, ce planning doit offrir une meilleure lisibilité et compréhension des temps d'accueil.

La Pause Parent'Fants propose alors une évolution du temps d'accueil pour l'année 2024 et une augmentation du temps de travail des 2 accueillantes.

Plus grande régularité des accueils pour un meilleur repérage des familles et une meilleure identification du service :

- Soit 2 samedis par mois sur Coëx de 9 h à 12 h 30 au lieu du samedi des semaines impaires,
- Soit 1 fois par mois sur Brétignolles de 9 h à 12 h 30 au lieu du 1er mercredi des semaines paires de chaque mois,
- Soit 1 fois par mois sur Commequiers de 9 h à 12 h 30 au lieu du 2ème mercredi des semaines paires de chaque mois.

Relocalisation des accueils de Brem sur Mer sur une autre commune en rétro-littoral, le jeudi en matinée, demande des parents. La fréquentation de Brem sur mer ne cesse de décroître et seuls des parents d'autres communes se rendent sur ce site.

Proposition d'implantation sur la commune de L'Aiguillon sur Vie qui se situe en rétro-littoral, dont la population a augmenté de plus de 300 habitants (dernier recensement) avec la construction de nombreux lotissements et l'arrivée de nombreuses familles.

Augmentation du temps de travail des 2 accueillantes afin de répondre à l'évolution du fonctionnement initial de la Pause Parent'fants (+ de 60 h d'ouverture au public depuis 2017, + d'aménagement des espaces, + de temps de trajet et de manutention, + de communication pour une meilleure identification des sites...)

Les modifications présentées ont été approuvées en conseil d'administration compter du 1er janvier 2024. La bibliothèque de L'Aiguillon sur Vie Parent'Fants et un véhicule de l'Agglomération sera mis à disposition du LAEP les jours d'accueil et le matériel sera en partie stocké dans celui-ci.

En 2024 (planning des 2 semestres ci-joints), cette nouvelle organisation a été ainsi expérimentée tout au long de l'année et la fréquentation enregistrée montre que celle-ci semble répondre aux parents qui apprécient particulièrement le planning remis pour chaque semestre. En effet, un planning est établi pour la première période de l'année, avant les vacances d'été et un second à partir de la rentrée. Les familles affichent celui-ci sur leur réfrigérateur et ne se questionnent plus sur le jour où aura lieu ce temps qui leur est dédié avec leur enfant, elles visualisent mieux l'ensemble des lieux et horaires offerts.

Les sites où se réalisent les accueils sont très différents les uns des autres, ce sont des salles où sont accueillis de jeunes enfants, tels le RPE et la micro-crèche mais d'autres sont totalement vides ou demandent d'être réaménager pour aussi protéger le lieu existant (bibliothèque). L'espace devient alors ludique, convivial et répond, tant aux parents, qu'aux enfants. Une structure de motricité pliable a été achetée afin de compléter l'aménagement des salles totalement vides.

Du fait de l'accueil d'enfants âgés jusqu'à 6 ans, des activités (manuelles, de coloriage...), des jeux de société sont mis à disposition en plus de l'espace de jeu libre.

Quelques chiffres pour décrire la fréquentation de cette année, à la suite de la modification des plages d'ouverture et des lieux :

	Nombre d'enfants différents accueillis	Dont nouveaux enfants	Nombre de parents différents accueillis	Dont nouveaux parents	Nombre de présences d'enfants accueillis	Nombre de présences de parents accueillis	Nombre de familles
2022	119	79	126	88	686	568	82
2023	152	96	159	102	1077	920	101
2024	172	88	170	87	1267	1010	114

En 2024, plus de familles fréquentant le LAEP avec un nombre de parents venus déjà l'année précédente équivalent aux nouveaux parents.

Age des enfants

	A naître	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
2024	8	33	40	43	24	16	16

En 2024, les enfants accueillis à La Pause Parent'Fants étaient majoritairement âgés de moins de 3 ans, surtout sur le site de Saint Hilaire et de L'Aiguillon. Les familles représentées cette année étaient pour beaucoup des parents séparés pour lesquels venir au LAEP a permis de rompre très souvent un isolement social, familial.

Qualité de l'accompagnant

	Mère	Père	Grand parent
2022	78	31	10
2023	90	41	20
2024	113	38	13

Le nombre de mamans accueilli est en net augmentation cette année, en lien avec peut-être leur isolement, leur besoin de créer du lien et d'échanger avec d'autres, aussi bien pour elles que pour leurs enfants.

Les samedis sont toujours des temps où plusieurs couples viennent ensemble pour partager, vivre un moment privilégié avec leur enfant.

L'origine géographique des familles

	2022	2023	2024
L'Aiguillon sur Vie	1	5	5
Brem sur Mer	8	2	3
Brétignolles	14	10	15
La Chaize Giraud	0	0	0
Coëx	7	7	11
Commequiers	0	10	9
Le Fenouiller	5	4	2
Givrand	0	0	0
Landevieille	0	0	1
Notre Dame de Riez	3	3	3
St Gilles	9	17	14
St Hilaire de Riez	18	23	27
St Maixent sur Vie	0	4	2
St Révérend	1	7	2
Autres	14	9	20

Les familles originaires de St Gilles et St Hilaire se déplacent toujours beaucoup aussi bien sur le site le plus proche de chez elles mais aussi à l'extérieur afin de bénéficier d'autres créneaux horaires.

L'ouverture de l'Aiguillon en matinée permet principalement d'accueillir des parents qui ne travaillent pas et qui souhaitent se retrouver dans un espace plus cocooning, avec un nombre de personnes moindre. C'est ainsi la possibilité pour certains d'entre eux de s'exprimer, d'oser prendre la parole, d'échanger plus individuellement avec l'accueillante.

Des familles extérieures du territoire ou ayant déménagé dans des communes à proximité du Pays de Saint Gilles continuent à venir sur les temps proposés, ayant établi un lien avec les personnes présentes et se sentant en confiance.

En parallèle des missions principales du LAEP, La Pause Parent'Fants veille à communiquer aux familles les activités proposées sur les communes à destination des enfants, les événements organisés, les animations au sein des bibliothèques, les conférences ou autres rencontres. Les

accueillantes orientent également les parents, si demande il y a, vers l'enfance, la conseillère CAF, le service de médiation familiale, la PM

Depuis 2017, il se construit un réel travail de partenariat, une relation entre les différents acteurs locaux, sociaux pour parvenir à offrir plus de prévention, qu'elle soit sanitaire ou sociale.

Par ailleurs, durant l'année, La Pause Parent'Fants a participé à "Eveil et Langages avec les familles" action co-organisée par les PEP 85 et le CIAS, projet de développement du langage des jeunes enfants avec l'implication des familles, visant à réduire les inégalités sociales. Les accueillantes ont pu bénéficier d'une formation, une matinée "Histoires Parent'Fants" avec pique nique partagé a été proposé aux parents, des sacs à histoires mis à disposition des familles peuvent être empruntés.

5 – Perspectives 2025

Sur l'année 2025, il semble important d'asseoir ce nouveau fonctionnement, de développer de nouveaux partenariats, de renforcer la communication en allant vers d'autres acteurs de la vie sociale (cabinets de sage-femme, orthophonistes...), de veiller à l'actualisation des sites des mairies...

Il est indispensable de toujours promouvoir ce dispositif pour qu'il soit mieux connu, reconnu par tous et que toute personne avec son enfant puisse en avoir connaissance afin de lui offrir un temps de répit, de favoriser, faciliter les échanges avec son enfant, contribuer à sa socialisation, lutter contre les inégalités, l'isolement...

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE

S²LOW

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT



La Pause Parent'Fants

PREAMBULE

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) accueille les enfants de 0 à 6 ans du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération accompagnés d'un adulte référent (hors assistant maternel). C'est un espace de jeux pour les enfants accompagnés de leurs parents (ou d'un adulte) leur permettant de vivre des moments privilégiés et d'enrichir leur relation. La gestion est assurée par le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, ZAE Le Soleil Levant, CS 63669 – Givrand, 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex.

Les missions du LAEP sont les suivantes :

- Accueillir chaque famille dans le respect de son histoire, sa culture, sa différence,
- Favoriser la relation et préparer l'autonomie de l'enfant, tout en contribuant à son éveil, à son développement et à sa socialisation,
- Proposer un espace convivial de rencontres adultes/enfants,
- Créer du lien social en favorisant les échanges et rompre l'isolement des familles,
- Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie de leur(s) enfant(s) en privilégiant l'expression comme support à la relation.

1 – LE PERSONNEL

Il est composé de :

- Un responsable et accueillant LAEP à 50 %
- Un accueillant LAEP à 40 %
- Ponctuellement des stagiaires ou des bénévoles peuvent intervenir

2 - MODALITES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent est ouvert prioritairement aux familles résidant sur le territoire (enfant ou accompagnant) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.
Les enfants sont accueillis de la naissance à 6 ans.
Les enfants porteurs de handicap sont accueillis au LAEP.

L'accès est libre, gratuit et sans inscription préalable.

Les accueillants demandent aux familles quelques renseignements simples :

- Age et prénom de l'enfant,
- Prénom de l'accompagnant et son lien de parenté avec l'enfant,
- Lieu de résidence.

Ces renseignements permettent d'organiser le cadre d'accueil.

3 – LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Le LAEP est itinérant sur 5 communes du territoire au sein de locaux communautaires, salle polyvalente, bibliothèque (voir liste des lieux d'implantation en annexe). Le planning est établi pour chaque semestre.

Les arrivées sont échelonnées en fonction du besoin des familles laisse la place au dernier arrivé en cas d'affluence. Il n'y a donc pas d'heure d'arrivée et de départ fixe.

Afin d'assurer un accueil de qualité, le nombre est limité à 12 familles.

Une permanence téléphonique est assurée une demi-journée par semaine, le lundi après-midi. Le LAEP est fermé pendant les vacances scolaires.

4 – OBLIGATIONS ET ROLE DES PARTICIPANTS

Lors de la fréquentation du LAEP, chaque enfant reste :

- Sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne et qui est le garant du respect des lieux et des règles,
- Sous le regard de l'adulte qui l'accompagne.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération dégage toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens matériels (poussette, vêtements, bijoux, argent...) survenus pendant les temps d'accueil, ceux-ci restant sous l'entière responsabilité des propriétaires.

Au cours des temps d'accueil, les adultes accompagnants s'engagent à :

- Respecter l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes,
- Utiliser un langage adapté et respectueux,
- S'asseoir avec les enfants et les accompagner par le regard et la parole dans leurs jeux,
- Ne pas parler trop fort et se répartir dans les différents espaces d'activités,
- Respecter une obligation de discrétion pour tous les faits, informations ou autres dont ils auraient connaissance lors de l'accueil,
- Respecter la parole de chacun,
- Respecter le matériel et la propreté des lieux,
- Utiliser leur téléphone portable avec la fonction « silencieux » ou l'éteindre,
- Ne pas prendre de photo (téléphone et appareil photo).

Enfin les accompagnants s'engagent à ne pas emmener des enfants malades et/ou contagieux au LAEP et à déclarer auprès des accueillants toute maladie contagieuse survenue chez l'enfant ayant fréquenté le LAEP.

5 – ROLE DES ACCUEILLANTS

Pour chaque temps d'accueil, deux accueillants sont présents et sont garants du respect du règlement de fonctionnement ainsi que du projet éducatif et pédagogique du LAEP.

Si l'un ou l'autre des accueillants est absent, le LAEP ne pourra assurer l'accueil des familles.

Les accueillants :

- Accueillent de façon chaleureuse et empathique,
- Sont à l'écoute, attentifs à l'autre,
- Favorisent les relations interindividuelles et collectives,
- Créent un climat de confiance et de sécurité, ainsi qu'une atmosphère propice au plaisir d'un échange convivial,

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE

- Rassurent les parents sur leur capacité à assurer leur fonction
- Valorisent les liens parents/enfant, les aident à vivre l'expérience ouverte à la socialisation,
- Reconnaissent les capacités individuelles des enfants et des compétences des parents,
- Informent et éventuellement orientent les parents,
- Favorisent une communication non-violente,
- Reconnaissent l'enfant et l'adulte dans leurs spécificités culturelles, sociales et familiales.

6 – APPLICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le présent règlement définit les modalités de fréquentation du Lieu d'Accueil Enfant Parent et les règles de fonctionnement de ses différentes activités. Il est adressé à tous les utilisateurs du service, qui s'engagent à le respecter.

Les accueillants sont garants de l'application du présent règlement dont copie est affichée dans les enceintes des différents lieux d'intervention du LAEP.

Le

Le Président du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

Mr François BLANCHET

Réservé Caf - SAFIR AFC

Nature aide : PS LAEP

Fam. pièce : Monter convention d'objectifs et de gestion

Type pièce : Convention LAEP – Liste lieux d'implantation

Mémo : LAEP La Pause Parent/Fants

Convention d'objectifs et de financement LAEP

Liste des lieux d'implantation

Commune	Code postal	Adresse du lieu d'implantation	Nom du lieu d'implantation	Itinérant Annexes locales
Saint Hilaire de Riez	85270	147 Avenue de l'Isle de Riez	Crèche	x
L'Aiguillon sur Vie	85220	34 rue Georges Clémenceau	Bibliothèque	x
Brétignolles Sur Mer	85470	18 rue de la Gite	Pôle associatif	x
Coëx	85220	13 Bis rue des Tisserands	Micro-crèche L'Ile Aux Jardins	x
Commequiers	85220	Allée de la Vigne au Roi	Salle polyvalente	x

Date : 11 février 2025

Nom et prénom du Représentant légal : François BLANCHET.

Fonction du Représentant légal : Président

Signature :



Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 10 MARS 2025

ID : 085-200061265-20250306-2025_2_07-DE

Calendrier des temps d'accueil JANVIER À JUILLET 2025

JANVIER

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

-  Saint Hilaire de Riez • mardi - 14h / 18h
Crèche • 147 avenue de l'Isle de Riez
-  Coëx • samedi - 9h / 12h30
Micro-crèche • 13 bis rue des Tisserands
-  L'Aiguillon sur Vie • jeudi - 9h / 12h30
Bibliothèque • 34 rue Georges Clemenceau
-  Brétignolles sur Mer • mercredi - 9h / 12h30
Pôle associatif • 18 rue de la Gîte
-  Commequiers • mercredi - 9h / 12h30
Salle polyvalente • Allée de la Vigne au Roi

**FERMÉ PENDANT
LES VACANCES SCOLAIRES**





Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

La Pause Parent'Fants

Charte d'accueil

Les accueillantes sont garantes du respect de cette charte, des règles de ce lieu, de la sécurité physique et affective de chacun et soumises au secret professionnel :

-  Ce lieu est ouvert à tout enfant âgé de 0 à 6 ans accompagné d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant familial ou adulte de son environnement familial) ainsi qu'au futur parent,
-  Durant sa présence à La Pause Parent'Fants, l'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte référent,
-  Cet espace est pensé pour permettre les échanges entre parents dans le respect de la parole de chacun, avec bienveillance, tolérance et non-jugement,
-  Pour favoriser les temps de dialogue, vous êtes invité à déposer votre téléphone dans la boîte prévue à cet effet. Son utilisation pour la prise de photos est autorisée uniquement avec l'accord des personnes présentes,
-  La Pause Parent'Fants vous accueille dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité. L'accès est gratuit et libre dans le temps et la fréquence. En cas de forte affluence et afin que tous puissent profiter du lieu, les accueillantes peuvent inviter les premières familles arrivées à laisser leur place à de nouvelles familles,
-  L'accueil de l'enfant malade se doit d'être compatible avec son bien-être et celui des autres enfants présents,
-  Chaque participant s'engage à respecter la présente charte.



LAEP